

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-573340

ND: 50882

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 9528	Société : R.A.7		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : OSAROFIA AABIBA			
Date de naissance : 11/11/1968			
Adresse : 25 RUE EL KHOUZAM ETG 2 N° 6			
Téléphone : 06 63 45 11 93 Total des frais engagés : Dhs			
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : Dr. Amino SAIDI Spécialiste C.R.L. et Faciale Date : 12/11/2020			
Date de consultation : 12/11/2020			
Nom et prénom du malade : DR. AMINO SAIDI			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Antécédents C.R.L. et Faciale			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Accident de la route			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le 11/11/2020

VOLET ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/11/2020	c		20000	INP : 00000000000000000000000000000000 Dr. Amine SARDI Faciale
14/11/2020	c		gratuit	Dr. Amine SARDI Faciale

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX	
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS	
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION	
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 11433553	<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession			<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS	
				<input type="text"/> DATE DU DEVIS	
				<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					

Docteur Amine SAIDI

Spécialiste en ORL
et en Chirurgie Cervico - Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie

الدكتور أمين سعدي

اختصاصي في أمراض الأذن، الأنف والحنجرة
جراحة الوجه و المتن
اختبار السمع - الفحص بالمنظار

Casablanca, le

14/03/2020

الدار البيضاء، في

Dr. Amine SAIDI
Chirurgie Cervico Faciale
Exploration de l'audition - Endoscopie

LOT :
PER :
PPV :

22,70

G. Maxlov 19

180MT F

QJ D KJ

Mme LAMNIAI Brigitte
Pharmacie de l'Aéroport d'Agadir
2 bis, Bd. Sidi Abderrahmane
Tél : 39.09.36 Casablanca

66.50

100

VK11060

Salut



B 10 Dayatone France
22.03.2020

Dr. Amine SAIDI
Chirurgie Cervico Faciale
Exploration de l'audition - Endoscopie

C
10
10
30.1

MYK 1%

64,50

64 L HB

Docteur Amine SAIDI

Spécialiste en ORL
et en Chirurgie Cervico - Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie

الدكتور أمين سعدي

اختصاصي في أمراض الأذن، الأنف والحنجرة
جراحة الوجه و المخنث
لختبار السمع - الفحص بالمنظار

طوار انتـ Casablanca, le 12/11/2020
PHARMACIE DE L'AEROPORT D'AGADIR
Mme LAMNIA BROUFIYE
72 Bis, Bd Sidi Abderrahmane
Tél. 39.06.36 HASSIBIAGH
La

79,00

Q - Aminabrand

III g

29,00

Q - Colodiane

19,50

58,40

③ - I fird 20 mg

159,60

الدار البيضاء، في

Amine SAIDI
Spécialiste C.R.L.
Chirurgie Cervico Faciale
RDC Appartement 1
GARDE 25

Kolzettu Renia

PPV 22DH20
PER 06/22
LOT J1709



EFFIPRED® 20 mg

PPV 58DH40
EXP 12/2024
LOT 9HD17 3

Dr. Amine C.R.L.
Spécialiste C.R.L.
Chirurgie Cervico Faciale
RDC Appartement 1
GARDE 25

LOT 192477 1

EXP 10 2021

PPV 79.00 DH

uniquement sur ordonnance - Liste I

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

3712

Auricularum

POUDRE ET SOLVANT
Voie Auriculaire

